



DCM ECOR[®] 1

NPK 9-5-3

100 % organique, riche en azote



Description technique

ENGRAIS NF U 42-001
ENGRAIS ORGANIQUE NPK 9-5-3

Teneurs garanties en masse du produit brut :

AZOTE (N) total	9 %
dont azote organique	9 %
ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P ₂ O ₅) total	5 %
OXYDE DE POTASSIUM (K ₂ O) soluble dans l'eau	3 %
MATIERES SECHES	92 %
MATIERES ORGANIQUES	65 %
Rapport C/N	3,6

Utilisable en agriculture biologique conformément aux exigences du Règlement (UE) 834/2007 et de ses modifications.

Points forts

- **engrais azoté 100 % organique**
- idéal comme fumure de base et comme fumure d'appoint pour les cultures de longue durée
- pour une croissance continue des plantes qui demandent plus d'azote que de potassium (N/K = 1/3):
 - fumure de base organique pour les terreaux, entre autres les terreaux de semis et bouturages
 - légumes feuilles: laitue, scarole...
 - fumure d'appoint pour les légumes fruits: tomates, concombre, poivron...
 - culture de rosiers
 - fumure de printemps pour les gazons
- **E.C.O.R.[®] (Efficient Controlled Organic Release) 75 - 100**: action longue et continue (75 à 100 jours), grâce à la grande diversité de matières premières organiques
- 100 % organique: les éléments nutritifs sont libérés progressivement par la vie microbienne + formation d'humus pour un meilleur enracinement et moins de lessivage, ce qui se traduit par une rentabilité plus élevée

Formulation

MINIGRAN[®] TECHNOLOGY = un micro-granulé avec des dimensions entre 800 et 2500 microns, dont au moins 80% entre 1000 et 2000 microns

- des micro-granulés de composition homogène
- meilleure répartition (jusqu'à 60% plus efficace) pour une couleur homogène et une croissance uniforme
- action plus rapide au début sans perte d'effet à long terme
- avec des sources de phosphore organique bien assimilable qui permettent un bon développement du système racinaire
- application faible en odeur et pauvre en poussières
- facile à appliquer au moyen de tous les systèmes de dosage et épandeurs professionnels





DCM ECOR[®] 1

NPK 9-5-3

100 % organique, riche en azote

■ Mode d'emploi

La dose exacte dépend des besoins de la culture, du moment de l'application, des réserves nutritives du sol et de l'intensité d'arrosage. Demandez nos conseils spécifiques, adaptés à vos plantes et votre système de culture.

LÉGUMES

- légumes feuilles et plantes aromatiques
 - fumure de base* 5 – 15 kg/100 m²
 - fumure d'appoint* 5 – 10 kg/100 m²
- légumes fruits
 - fumure de base* 10 – 20 kg/100 m²
 - fumure d'appoint* 8 – 12 kg/100 m²

FRUITS ET PETITS FRUITS (fraisiers, vignes...)

- fumure de base 10 – 20 kg/100 m²
- fumure d'appoint 8 – 15 kg/100 m²

PÉPINIÈRES

- fumure de base 10 – 20 kg/100 m²
- fumure d'appoint 8 – 15 kg/100 m²

FLORICULTURE (rosiers, fleurs...)

- fumure de base 8 – 15 kg/100 m²
- fumure d'appoint 6 – 12 kg/100 m²

TERREAUX

- fumure de base 3 - 6 kg/m³
 - terreaux semis et bouturages / terreaux presse-mottes* 1 - 3 kg/m³
 - plantes aromatiques en pots* 3 - 5 kg/m³
- fumure d'appoint (sur le pot) 2 – 4 kg/m³ ou 2 – 4 g/L de terreau

TERRAINS DE SPORT ENGAZONNÉS ET PARCOURS DE GOLF 6 – 15 kg/100 m²

GAZONS 6 – 15 kg/100 m²

JARDIN D'ORNEMENT 6 – 12 kg/100 m²

■ Conditionnement

sacs de 25 kg – 33 sacs/euro palette (= 825 kg)